

N° de journée	Div.	Rencontre	Joueur & club concernés	Motif *	Sanction		Score	
					Sportive	Amende	Avant	Après
13	PNM-P1	VINEUIL SUEVRES TT 1-USM OLIVET TT 3	VINEUIL SUEVRES - CHOLLET Q. & CHOLLET B.	1	Perte par pénalité	16 €	00/08	P/08
13	R1M-P2	SAINT AVERTIN SPORTS TT1-PING ST JEAN 45 2	PING ST JEAN 45	10	Forfait	70 €	14/00	14/F
13	R3M-P6	P.COURVILLOIS 3-CATHL ST LAURENT 1	CATHL ST LAURENT	2	Perte par pénalité (Justificatif)		09/05	14/P
13	R3M-P7	GAZ BOURGES 1-PING ST JEAN 45 4	PING ST JEAN 45	10	Retrait avant la première journée	Frais d'engagement		
14	R2M-P1	BARJOUVILLE SCL 2- TT JOUE LES TOURS 3	TT JOUE LES TOURS (E. LOMBARD)		Retrait du point de sa dernière partie		05/09	06/08

\*Motif:

- 1 Joueur(se) non qualifié.e \*\*
- 2 Equipe incomplète
- 3 Feuille de rencontre non parvenue ou hors délai
- 4 Feuille de rencontre non saisie sur Spid
- 5 Score non saisi
- 6 Rapport JA non parvenu ou hors délai
- 7 Licence non présentée
- 8 Tenue
- 9 Absence ou erreur N° de licence
- 10 Forfait
- 11 Emploi feuille non réglementaire
- 12 Avancement de rencontre sans demande préalable
- 13 Autre cas "rencontre non disputée suite à un accident de trajet"

\*\* l'équipe perd par pénalité et marque 0 point (14-P par exemple)

Brûlage type B: joueur ayant déjà joué deux fois dans une équipe de numéro inférieur

Brûlage type C: joueur ayant joué dans deux équipes différentes pour le compte d'une même journée

Brûlage type E: 2 joueurs ont joué la 2ème journée dans une même équipe alors qu'ils avaient joué la 1ère journée dans une équipe de numéro inférieur.